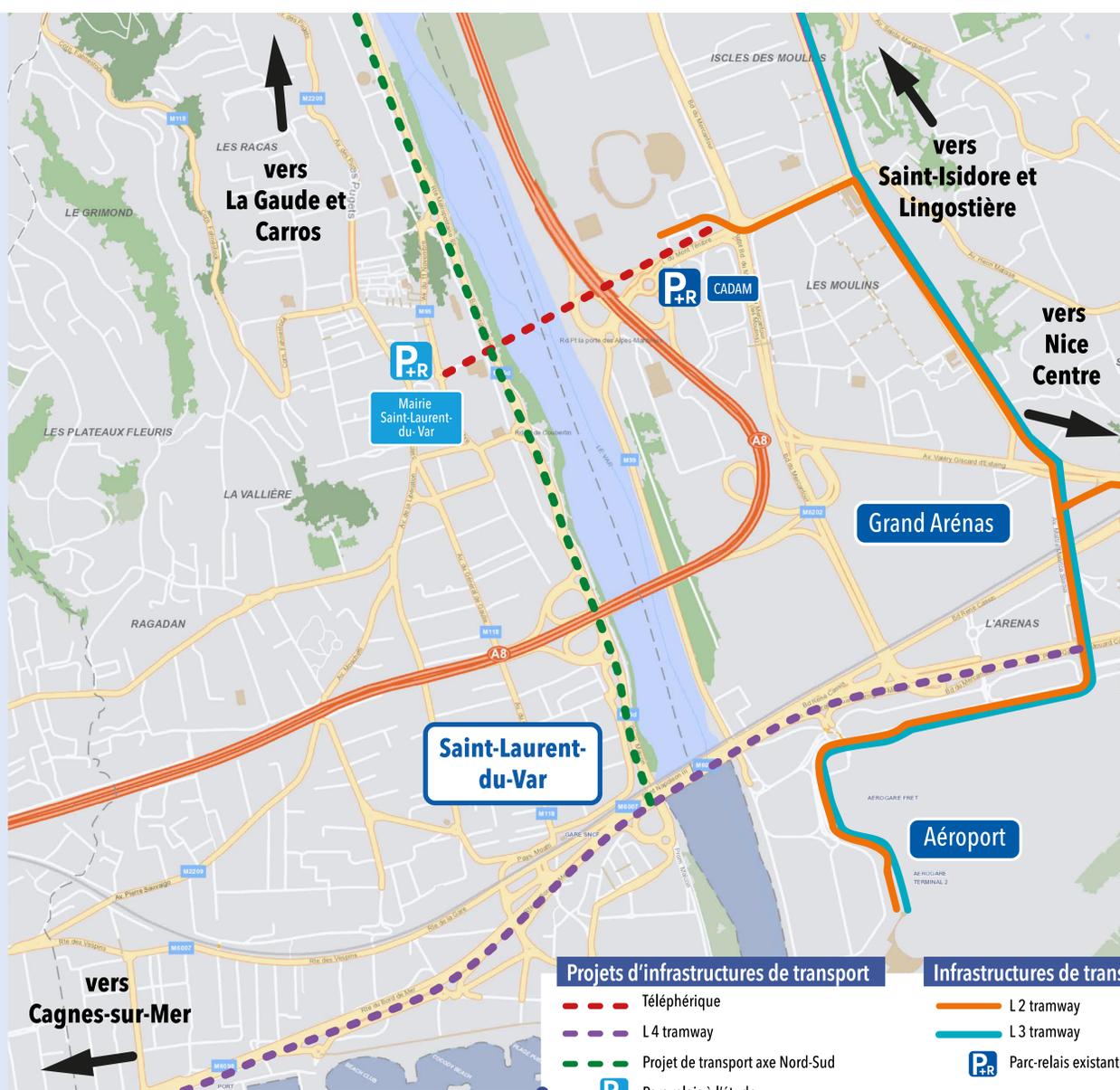




UN TÉLÉPHÉRIQUE POUR RELIER NICE ET SAINT-LAURENT-DU-VAR

UN TRANSPORT ADAPTÉ POUR UN RÉSEAU PLUS PERFORMANT



Poursuivre les orientations du schéma directeur des transports 2040

- Proposer des pôles d'échanges multimodaux sur chaque rive du Var
- Développer l'intermodalité sur la commune de Saint-Laurent-du-Var avec le tracé de la ligne 4 de tramway et le téléphérique
- Réaliser l'échangeur « 6202 bis » (à l'extrémité nord) améliorant les conditions de circulation de la Plaine du Var.

Un territoire en évolution et des espaces requalifiés

- Relier le centre-ville de Saint-Laurent-du-Var à Nice Ouest
- Proposer une offre de transport performante
- Requalifier les espaces publics à proximité des nouvelles stations
- Améliorer le cadre de vie avec un accès piéton au parc des rives du Var

Plus de mobilité sur la Plaine du Var

- Faciliter les déplacements et les connexions avec le réseau de tramway métropolitain
- Favoriser l'accès aux transports en commun avec un nouveau parc-relais à Saint-Laurent-du-Var
- Relier directement les rives du Var aux différents pôles d'activités : CADAM, Arénas, Nice Méridia, Cap 3000, le Parc d'activités et le centre-ville de Saint-Laurent-du-Var.

Donnez votre avis



concertation.telepherique@nicedazur.org